

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Double,

De Choisir et Rémunératrice.

Nos 117 et 119 Rue Géniois,

ENTRE—

La rue Canal et l'avenue Cleveland,

Quatre Chambres et hangar de

chaque côté. Retiré de la

Rue, Pavage Schilling et de beaux

(arbres) Lilas, sur la façade,

donnant de l'ombre.

Succession de Mme Harriet E. Grimm.

No 68,500—Cour Civile de District, paroisse

d'Orléans—Division D.

Une vente à l'encaissement, publicité, MAR-

DI, le 4 novembre 1902, pour la

Cour des Propriétés Foncières, No 111, rue

Baronne.

EN vente de conformément à un ordre de

F. Elton, Fred. D. King, juge de la Cour

Civile de District pour la paroisse d'Orléans,

Division B, à la vente à l'encaissement, le 7

mai 1902, à 7 h 30, dans la Division D, maintenant

absent en congé, date et signé le 30 septem-

bre 1902 dans l'affaire ci-dessous intitulée, la

propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec bâtisses et

améliorations située dans le premier district

de cette ville, dans la rue Cleveland,

et dans la partie sud de l'avenue Canal.

Ces deux rues, Gravier et Talmadge, et

occupant d'après un plan John F. Brann et

Cie, daté du 25 mai 1893, trente trois (33)

pièces trois (3) pouces et quatre (4) pieds

de largeur, sont la partie sud de la telle

mentionnée ci-dessus, soit une partie de

l'avenue Cleveland et l'avenue Gravier sur

cette dernière.

Conditions—Un tiers en plus comptant au

taux d'intérêt de 7 pour cent, et à 10 %

d'intérêt, à partir de la date de l'adjudication

jusqu'au paiement final. Un dépôt de 10 %

du montant de la vente, date et signé le 10 octobre

dans la Division D, maintenant absent

en congé, date et signé le 30 septembre

1902 dans l'affaire ci-dessous intitulée, la

propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terrain avec les améliorations

mentionnées ci-dessus, c'est-à-dire et grande court-

Succession de Mme Mary Kennedy.

No 67,607—Cour Civile de District pour

la paroisse d'Orléans—Division B.

IL N'Y A pas d'encherche publique, MAR-

DI, le 26 octobre 1902, midi, à la Cour

Civile de District pour la paroisse d'Orléans,

Division B, à la vente à l'encaissement, le 7

mai 1902, à 7 h 30, dans la Division D,

et dans la partie sud de l'avenue Canal.

Conditions—Un tiers en plus comptant au

taux d'intérêt de 7 pour cent, et à 10 %

d'intérêt, à partir de la date de l'adjudication

jusqu'au paiement final. Un dépôt de 10 %

du montant de la vente, date et signé le 30 sep-

tembre 1902 dans l'affaire ci-dessous intitulée, la

propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terrain avec les améliorations

mentionnées ci-dessus, c'est-à-dire et grande court-

Succession de Mme Mary Kennedy.

No 67,607—Cour Civile de District pour

la paroisse d'Orléans—Division B.

IL N'Y A pas d'encherche publique, MAR-

DI, le 26 octobre 1902, midi, à la Cour

Civile de District pour la paroisse d'Orléans,

Division B, à la vente à l'encaissement, le 7

mai 1902, à 7 h 30, dans la Division D,

et dans la partie sud de l'avenue Canal.

Conditions—Un tiers en plus comptant au

taux d'intérêt de 7 pour cent, et à 10 %

d'intérêt, à partir de la date de l'adjudication

jusqu'au paiement final. Un dépôt de 10 %

du montant de la vente, date et signé le 30 sep-

tembre 1902 dans l'affaire ci-dessous intitulée, la

propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terrain avec les améliorations

mentionnées ci-dessus, c'est-à-dire et grande court-

Succession de Mme Mary Kennedy.

No 67,607—Cour Civile de District pour

la paroisse d'Orléans—Division B.

IL N'Y A pas d'encherche publique, MAR-

DI, le 26 octobre 1902, midi, à la Cour

Civile de District pour la paroisse d'Orléans,

Division B, à la vente à l'encaissement, le 7

mai 1902, à 7 h 30, dans la Division D,

et dans la partie sud de l'avenue Canal.

Conditions—Un tiers en plus comptant au

taux d'intérêt de 7 pour cent, et à 10 %

d'intérêt, à partir de la date de l'adjudication

jusqu'au paiement final. Un dépôt de 10 %

du montant de la vente, date et signé le 30 sep-

tembre 1902 dans l'affaire ci-dessous intitulée, la

propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terrain avec les améliorations

mentionnées ci-dessus, c'est-à-dire et grande court-

Succession de Mme Mary Kennedy.

No 67,607—Cour Civile de District pour

la paroisse d'Orléans—Division B.

IL N'Y A pas d'encherche publique, MAR-

DI, le 26 octobre 1902, midi, à la Cour

Civile de District pour la paroisse d'Orléans,

Division B, à la vente à l'encaissement, le 7

mai 1902, à 7 h 30, dans la Division D,

et dans la partie sud de l'avenue Canal.

Conditions—Un tiers en plus comptant au

taux d'intérêt de 7 pour cent, et à 10 %

d'intérêt, à partir de la date de l'adjudication

jusqu'au paiement final. Un dépôt de 10 %

du montant de la vente, date et signé le 30 sep-

tembre 1902 dans l'affaire ci-dessous intitulée, la

propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terrain avec les améliorations

mentionnées ci-dessus, c'est-à-dire et grande court-

Succession de Mme Mary Kennedy.

No 67,607—Cour Civile de District pour

la paroisse d'Orléans—Division B.

IL N'Y A pas d'encherche publique, MAR-

DI, le 26 octobre 1902, midi, à la Cour

Civile de District pour la paroisse d'Orléans,

Division B, à la vente à l'encaissement, le 7

mai 1902, à 7 h 30, dans la Division D,

et dans la partie sud de l'avenue Canal.

Conditions—Un tiers en plus comptant au

taux d'intérêt de 7 pour cent, et à 10 %

d'intérêt, à partir de la date de l'adjudication

jusqu'au paiement final. Un dépôt de 10 %

du montant de la vente, date et signé le 30 sep-

tembre 1902 dans l'affaire ci-dessous intitulée, la

propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terrain avec les améliorations

mentionnées ci-dessus, c'est-à-dire et grande court-

Succession de Mme Mary Kennedy.

No 67,607—Cour Civile de District pour

la paroisse d'Orléans—Division B.

IL N'Y A pas d'encherche publique, MAR-

DI, le 26 octobre 1902, midi, à la Cour

Civile de District pour la paroisse d'Orléans,

Division B, à la vente à l'encaissement, le 7

mai 1902, à 7 h 30, dans la Division D,

et dans la partie sud de l'avenue Canal.

Conditions—Un tiers en plus comptant au

taux d'intérêt de 7 pour cent, et à 10 %

d'intérêt, à partir de la date de l'adjudication

jusqu'au paiement final. Un dépôt de 10 %

du montant de la vente, date et signé le 30 sep-

tembre 1902 dans l'affaire ci-dessous intitulée, la

propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terrain avec les améliorations

mentionnées ci-dessus, c'est-à-dire et grande court-

Succession de Mme Mary Kennedy.

No 67,607—Cour Civile de District pour

la paroisse d'Orléans—Division B.

IL N'Y A pas d'encherche publique, MAR-

DI, le 26 octobre 1902, midi, à la Cour

Civile de District pour la paroisse d'Orléans,

Division B, à la vente à l'encaissement, le 7

mai 1902, à 7 h 30, dans la Division D,

et dans la partie sud de l'avenue Canal.

Conditions—Un tiers en plus comptant au

taux d'intérêt de 7 pour cent, et à 10 %

d'intérêt, à partir de la date de l'adjudication

jusqu'au paiement final. Un dépôt de 10 %

du montant de la vente, date et signé le 30 sep-

tembre 1902 dans l'affaire ci-dessous intitulée, la

propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terrain avec les améliorations

mentionnées ci-dessus, c'est-à-dire et grande court-

Succession de Mme Mary Kennedy.

No 67,607—Cour Civile de District pour

la paroisse d'Orléans—Division B.

IL N'Y A pas d'encherche publique, MAR-

DI, le 26 octobre 1902, midi